

**Rapport d'activités
CAVAC de la Capitale-
Nationale et Chaudière-
Appalaches
2005-2006**

Les membres du conseil d'administration 2005-2006

Esther Després Centre jeunesse de Québec	Présidente
Guylaine Gauthier Maison Kinsmen Marie-Rollet	Trésorière
Pierrette Fortier Ministère de la Santé et des services sociaux	secrétaire
M ^e Anne Couture Substitut du Procureur général adjointe	administrateur
Denis Turgeon Membre de la communauté	administrateur
Louis-Pierre Ferland Ministère de la Sécurité publique	administrateur
Monsieur François Gingras Service de police de la ville de Québec	administrateur

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Après 18 ans d'existence, le CAVAC de Québec, est plus que jamais un organisme qui répond à un réel besoin. Les statistiques démontrent encore, cette année une croissance de la demande de services. Une augmentation de 71% au niveau de l'ouverture des dossiers, nous renseigne sur la quantité de services que l'équipe du CAVAC a rendu cette année. S'appuyant sur une équipe de professionnels le CAVAC met au cœur de ses actions, les personnes. Les valeurs de respect et d'accessibilité des services encadrent le travail quotidien. Desservant la région de la Capitale-Nationale et de la Chaudière Appalaches, le CAVAC a mis en place cette année son sixième point de service. Le point de service de Lévis a ouvert ses portes en novembre 2005. il a rapidement pris son rythme de croissance et la pertinence de sa mise en place est démontrée par la quantité de services qui a été offert en 5 mois.

De plus l'année 2005-2006 fût marqué en septembre par l'inauguration du siège sociale en présence du ministre de la justice l'honorable Yvon Marcoux. Celui-ci a profité de cette opportunité pour échanger avec l'équipe d'intervenants et les membres du conseil d'administration. D'ailleurs nous avons grandement apprécié sa disponibilité et son intérêt marqué pour l'aide apportée aux personnes touchées par un acte criminel.

Encore cette année, nous avons travaillé en partenariat, que ce soit par notre participation aux tables de concertation locales ou par notre présence dans la gestion d'organismes partenaires. La présence de partenaire est aussi importante au sein du conseil d'administration puisque nous tentons que sa composition reflète une grande partie de nos collaborateurs.

Avant de terminer, je ne peux passer sous silence le départ de M. Louis-Pierre Ferland qui a siégé sur le conseil d'administration de 1998 à aujourd'hui, et comme président, de 2002 à 2004. < Louis-Pierre, ton implication au conseil d'administration a été soutenue et influente au niveau de tes collègues et de l'organisation. Merci, tu nous manqueras. »

Quant à Guylaine Gauthier qui nous quitte elle aussi, a assumé les fonctions de trésorière de 2003 à aujourd'hui. «Merci Guylaine de t'être très bien acquittée de cette tâche. Au plaisir de te côtoyer à nouveau.»

La présidente,

Esther Després

MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Une autre année s'est écoulée avec le sentiment du devoir accompli. Que se soit au sein du conseil d'administration ou de l'équipe de professionnels, la même vision est partagée, la qualité du service et l'accueil des personnes.

Avec 71% d'augmentation d'ouverture de dossier cette année, nous pouvons affirmer que le travail n'a pas manqué, mais également que le CAVAC est encore en phase de développement. En effet, depuis les cinq dernières années nous assistons à une augmentation de la demande de service. Certes, la campagne médiatique du ministère de la justice, dont le lancement a eu lieu au printemps 2005, y est pour quelque chose. Cependant, nous pouvons également penser que la référence se fait de façon plus systématique de la part de nos partenaires. En effet, nos statistiques démontrent que les services policiers, notamment, réfèrent de plus en plus.

Par ailleurs, nous ne pouvons ignorer l'impact engendré par le procès médiatisé de Guy Cloutier et la mise en place de la fondation Nathalie Simard. Madame Simard a fait le tour des régions du Québec avec, à ses côtés, un intervenant CAVAC. Cette visibilité du CAVAC a sûrement contribué à la hausse de la demande de services pour les crimes à caractère sexuel. Une section de ce rapport est d'ailleurs consacré aux statistiques reliées aux victimes de crimes à caractère sexuel.

Nous avons expérimenté cette année un nouveau logiciel de traitement des statistiques. Sa mise en place a eu quelques délais et les rapports n'ont été disponibles qu'en avril. De ce fait, nous n'avons pu procéder à l'évaluation des services puisque la liste des dossiers n'était pas disponible. Nous avons déjà remédié à cette situation et nous sommes assuré que l'an prochain nous auront un portrait de l'appréciation des services.

Je remercie en terminant les membres du conseil d'administration pour leur engagements et leurs soutiens. Mes plus sincères remerciements à mon équipe de travail, leur dévouement et leur dynamisme ont été constamment présents et ce, dans une année de travail intense.

La directrice du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels
CAVAC de la région de la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches`

Martine Lévesque

Table des matières

Partie 1

Présentation du CAVAC

1.1 La mission et les services	2
1.2 La trajectoire de service	3
1.3 Le programme CAVAC-INFO	4
1.4 L'équipe de travail	5

Partie 2

Les réalisations

2.1 Retour sur les priorités 2005-2006 et résultats obtenus	6
2.2 Les priorités d'actions 2006-2007	8

Partie 3

Le profil de la clientèle 2005-2006

3.1 Caractéristiques de la clientèle	9
3.2 Type de crime	10
3.3 Les agressions à caractères sexuels	11
3.4 Les services rendus	12
3.5 Les demandes traitées	14
3.6 Les services aux proches	15
3.7 Les Sources de références	16

Partie 4

Les faits saillants

4.1 Le siège social	17
4.2 Point de service du palais de justice de Québec	17
4.3 Point de service du palais de justice Saint-Joseph-de-Beauce	18
4.4 Point de service du palais de justice La Malbaie	18
4.5 Point de service du palais de justice de Thetford Mines	18
4.6 Point de service du palais de justice de Montmagny	19
4.7 Point de service de Lévis	19

Partie 5

Les activités de communication

5.1 La concertation et la sensibilisation	20
---	----

Partie 1

Présentation du CAVAC

1.1 La mission et les services

Le CAVAC se situe au centre des besoins de la personne victime. Son intervention s'adresse aux personnes victimes d'actes criminels, aux témoins et aux proches des victimes, que l'auteur du crime soit ou non identifié, arrêté, poursuivi ou reconnu coupable. Les services sont offerts aux personnes mineures, aux femmes et aux hommes. Le CAVAC intervient dans les dossiers de crime contre la personne : voie de fait, menace, vol qualifié, infraction à caractère sexuel, etc. et dans les dossiers de crime contre les biens : introduction par effraction, méfait, vol simple, fraude, etc.

Les services se présentent sous deux aspects : soit l'intervention psychosociale et post-traumatique et l'assistance dans le processus judiciaire.

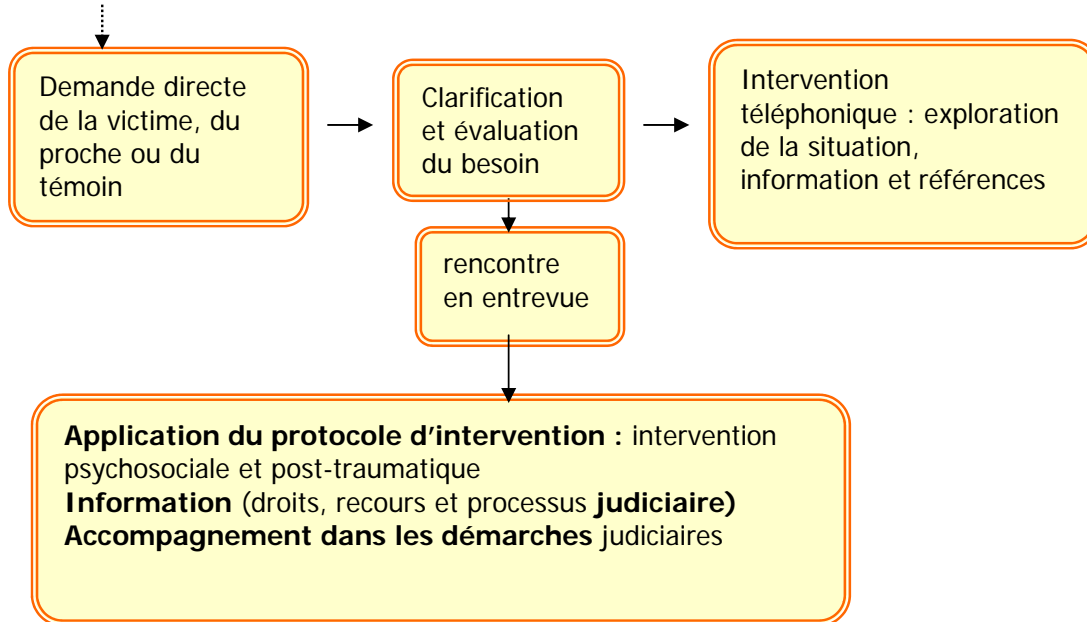
Plus spécifiquement, les services se présentent de la façon suivante :

- Information sur le processus judiciaire, les droits et recours des victimes d'actes criminels;
- Accompagnement dans le système judiciaire;
- Assistance pour la déclaration de la victime;
- Assistance technique (demande d'indemnisation (IVAC), CSST);
- Intervention post-traumatique et psychosociojudiciaire;
- Orientation vers les ressources juridiques, médicales, sociales et communautaires appropriées.

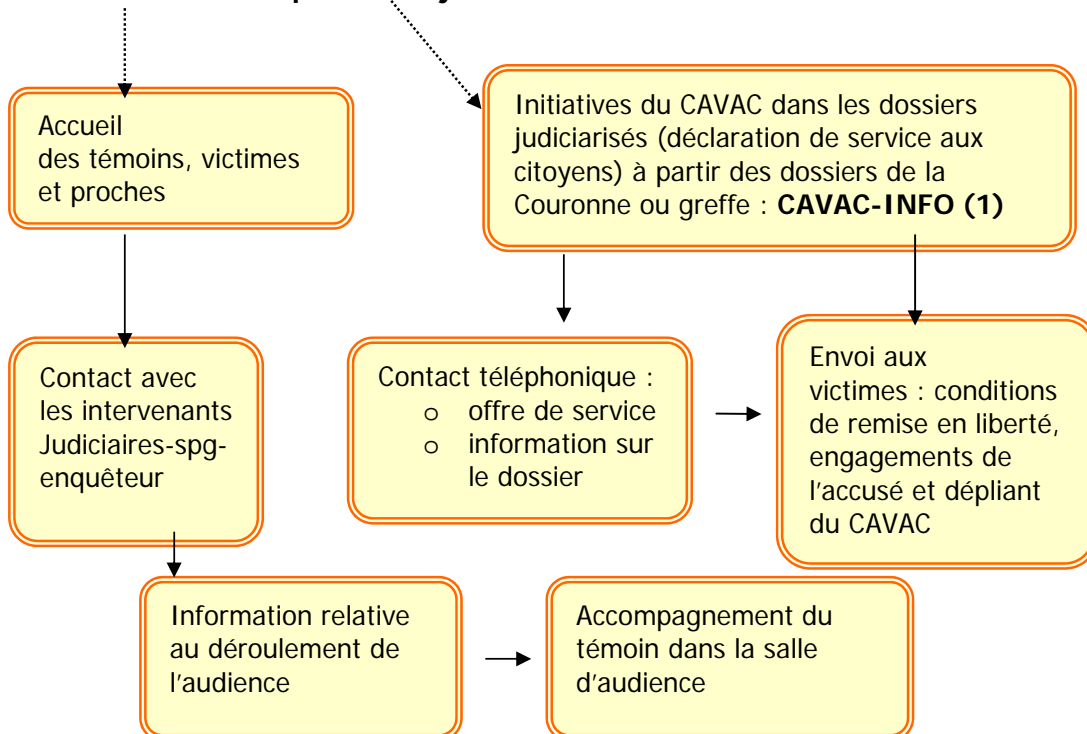
Les services sont gratuits et confidentiels.

1.2 La trajectoire de service

Siège social et point de services

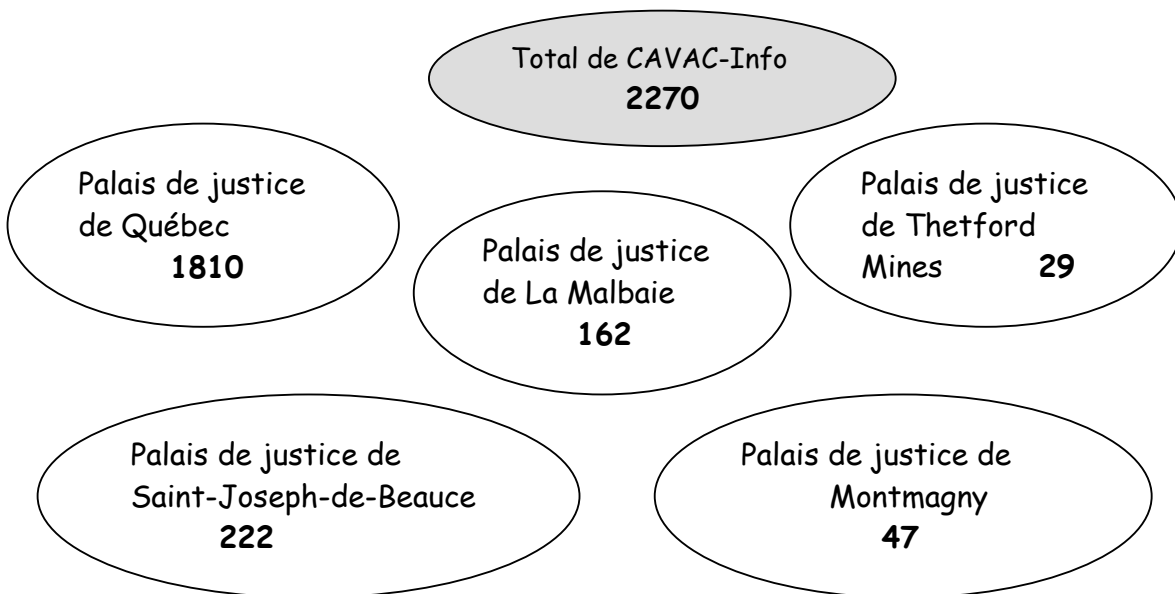


Points de service palais de justice



1.3 Le programme CAVAC-Info

La mise en œuvre de ce programme, permet aux intervenants du CAVAC de répondre à l'objectif général d'informer les victimes ou témoins de toutes informations utiles sur le processus judiciaire, les droits et recours et des décisions de la cour telles que la remise en liberté, les engagements et autres conditions. Ce programme vise également à informer des services d'aide et d'accompagnement disponibles dans sa région.



1.4 L'équipe de travail

Les professionnels-les

Siège social

Marie-Ève Germain
Stéphanie Larouche (réaffectation pour grossesse à partir de juillet à décembre 2006)
Annie Gagné
Mathieu Boîteau

Palais de justice de Québec

Francine Cayer
Marie-Pierre Paquin
Catherine Cabral (à partir de septembre 2006)
Karine Lapointe, stagiaire en travail social hiver 2006

Palais de justice de Montmagny

Michelle Binet, 2.5 jours semaine
Pierrile Lee Bonnier, stagiaire en criminologie automne-hiver 2005-06

Palais de justice de La Malbaie

Anne-Pierre Gagnon

Palais de justice de St-Joseph

Rachelle Pratte Paré
Nancy Guénette

Palais de justice de Thetford Mines

Annie Gagnon

Lévis (ouverture le 1^{er} novembre 2005)

Mathieu Boîteau, 2.5 jours semaine

Projets

- o **Carrière-été 2005**
Catherine Cabral
- o **Étude sur les besoins d'un service 24-7**
Julie Nadeau

L'administration

Marie-Pierre Boulet, agente de bureau
Martine Lévesque, directrice générale

Partie 2

Les réalisations

2.1 Retour sur les priorités 2005-2006 et les résultats obtenus

2.1.1 Consolider les points de service

Au cours de la prochaine année, le CAVAC souhaite consolider son implantation dans les régions de la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches. Cette consolidation se fera de deux façons : ajout d'heures d'intervention, ajout de professionnels et présence accrue sur le Littoral.

Résultat : Nous avons mis en place un poste temps partiel à Montmagny à raison de 2.5 jours semaine. Nous avons obtenu un bureau CAVAC au palais de justice.

Le poste du point de service de Thetford Mines est passé de trois à cinq jours semaine. Bien que ce poste soit prévu à temps plein depuis 2004, il n'a pas été possible de procéder, car l'intervenante de Thetford Mines a assumé un remplacement au palais de justice de Montmagny. Elle supportait alors les deux points de service à temps partiel.

Le point de service de Saint-Joseph-de-Beauce a obtenu un deuxième bureau CAVAC au palais de justice. Le besoin pour un deuxième poste d'intervenant était motivé par la charge de travail et un essai de un an été concluant. Le deuxième poste qui avait un statut contractuel est devenu permanent en septembre 2005.

Au palais de justice de Québec, nous avons eu accès à troisième bureau CAVAC et l'équipe a accueilli une intervenante de plus à partir de septembre 2005.

Finalement, il y a eu ouverture d'un point de service à Lévis en novembre 2005 avec présence d'un intervenant à temps partiel 2.5 jours semaine.

2.1.2 Consolider les services à la Chambre de la jeunesse

Nous sommes préoccupés par l'offre de services aux victimes du Tribunal de la jeunesse. La réponse aux besoins est inégale d'un point de service à l'autre. Nous voulons, cette année, nous assurer de répondre à toutes les demandes des personnes victimes de jeunes contrevenants et accroître la collaboration avec les substituts du Procureur général du tribunal de la jeunesse.

Résultat : La prestation des services au Tribunal de la jeunesse est encore inégale d'un point de service à l'autre. Le CAVAC-INFO jeunesse pourrait être un outil favorisant une meilleure accessibilité des services. Nous souhaitons par ailleurs développer un partenariat avec les Centre-jeunesse de façon à rejoindre davantage les victimes mineures et adultes du Tribunal de la jeunesse.

2.1.3 Maintenir le support à l'équipe en place ainsi qu'aux futurs employés, notamment par la formation et la supervision clinique:

Notre équipe s'est encore agrandie cette année et nous sommes fiers d'accueillir ces nouvelles forces. Nous sommes fiers également de compter sur l'expertise des professionnels d'expérience au sein de notre équipe. Nous souhaitons cette année mieux comprendre la demande d'aide de la clientèle masculine. En effet, les hommes sont touchés autant que les femmes par les actes criminels, mais ils ne représentent que 30% de la clientèle du CAVAC. Nous souhaitons donc nous attarder à cette situation. Par ailleurs, l'intervention orientée vers les solutions demeure une approche que nous désirons consolidée.

Résultat : L'équipe a apprécié la formation sur la demande d'aide des hommes. Cette formation a été donnée par deux enseignants en Service social de l'Université Laval. La proportion d'hommes ayant fait appel à nos services est demeurée stable à 30% mais nous pouvons croire que nous sommes mieux habilités à les aider. Nous avons poursuivi la formation en thérapie brève orientée vers les solutions avec deux jours de formation sur les métaphores. Les rencontres de supervisions cliniques se sont également poursuivies avec un nouveau psychologue, monsieur Yves Gros-Louis, lequel se spécialise en thérapie brève.

2.1.4 Actualiser le projet pilote 24/7 en Chaudière-Appalaches et Capitale-Nationale.

La cueillette d'information réalisée cette année auprès des services policiers, du centre de crise de Québec et des centres de santé et de services sociaux, nous engage sur des pistes d'action. En effet, après l'appropriation du rapport final, le conseil d'administration sera en mesure d'annoncer les orientations qu'ils comptent prendre pour favoriser une intervention rapide et faciliter l'accès aux services du CAVAC.

Résultat : le conseil d'administration a pris connaissance du rapport *Collecte des besoins- le point de vue des partenaires potentiels*, à sa séance régulière de septembre 2005. Le processus de consultation a rejoint des intervenants des services policiers, des Centre de santé et services sociaux et du centre de crise de Québec. En tout, 31 questionnaires ont été complétés et 10 entrevues ont été réalisées. À la question de la pertinence d'un service CAVAC d'intervention 24 heures, 93% des répondants se disent favorables à la mise en place d'un tel service. Pour tous les répondants interrogés, la majorité des délits commis qui nécessitent une intervention psychosociale sont les cas de violence conjugale. Le second type de délits relevé qui nécessite une intervention est celui des agressions sexuelles. D'autres crimes semblent attirer inégalement l'attention des personnes interrogées, comme les accidents mortels qui, selon certains, devraient être couverts par un service de crise. Les répondants ont par ailleurs précisé qu'actuellement, l'intervention menée auprès des victimes, proches et témoins semble dépendre de la nature du délit. Outre l'intervention dans les situations d'agression sexuelle intrafamiliales et de violence conjugale, les autres types de délits sont pris à la pièce et il n'existe pas de ressources utilisées automatiquement, à l'exception du Centre de crise qui est le pivot de l'intervention de crise pour la police de Québec.

Dans le découpage géographique, les régions de la Beauce et de Lévis semblent peu outillées pour répondre à des demandes spécifiques. La région de Québec métropolitain semble plus organisée sur le plan des ressources d'aide pour les victimes.

À la lumière des informations contenues dans le rapport, le conseil d'administration a pris le temps d'analyser la situation et a pris la décision de ne pas aller de l'avant avec un nouveau service. Le conseil est d'avis de prioriser l'accessibilité des services actuels avant d'en développer de nouveaux. C'est à partir de cette réflexion que la décision a été prise de mettre en place un point de service à Lévis. En ce qui concerne le délai d'intervention, le conseil d'administration est d'avis de mobiliser les services policiers de façon à ce que la référence soit plus rapide. Une approche a déjà été amorcée en ce sens auprès de la sûreté du Québec.

2.2 Les priorités d'action 2006-2007

Rendre des services de proximité aux personnes de la région de Portneuf;

Afin d'améliorer l'accessibilité des services, le conseil d'administration souhaite développer un point de service dans la région de Portneuf. Nous participons déjà aux instances de concertation locales de façon à accroître la référence en provenance de Portneuf et d'être mieux connus par les ressources du milieu.

Consolider le programme CAVAC-INFO au point de service du palais de justice de Québec

Nous nous étions engagés l'an passé à revoir l'organisation de service au palais de Québec afin d'enlever un peu de pression sur l'équipe et rendre le travail plus efficient. A partir du mois de septembre, la tâche du CAVAC-INFO a été retirée aux intervenantes du palais et transféré à une seule personne à raison de 14 heures semaine. Nous avons pu compter sur la collaboration de la couronne qui nous a accueillis dans leurs bureaux et nous ont donné accès à un poste informatique nous permettant de faire le CAVAC-INFO sur place. La tâche a été assumée de septembre à janvier par une intervenante réaffectée pour raison de grossesse, et de janvier à mars 2006, par une stagiaire.

Consolider le point de service de Montmagny

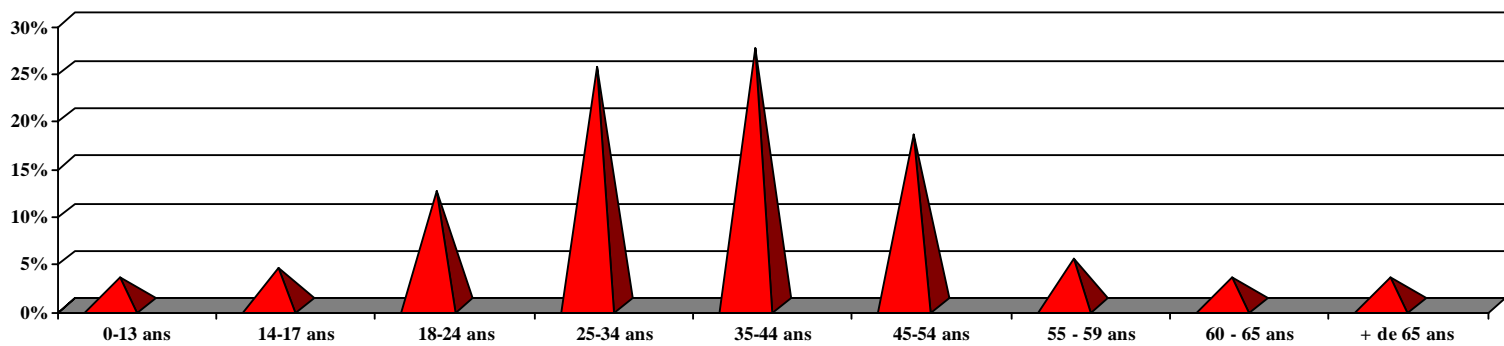
L'an dernier nous avons rendu permanente notre présence à ce point de service. Nous avons eu accès à un bureau CAVAC et les services ont été disponibles à temps partiel. Afin que la population de ce territoire aie un meilleur accès aux services, nous voulons augmenter la présence à cinq jours semaine.

Partie 3

Le profil de la clientèle

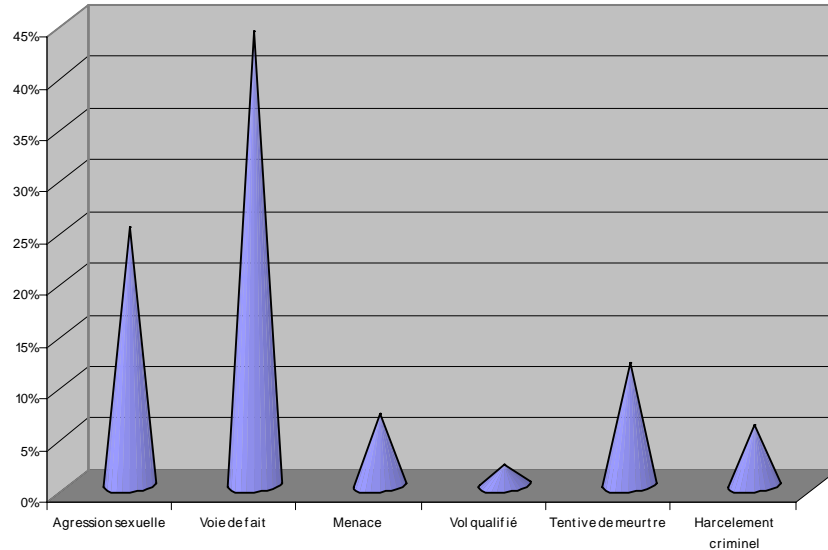
3.1 Caractéristiques

- Les hommes ont fait appel à nos services dans une proportion de 30% et les femmes ont constitué 71% de la clientèle. 93% ont subi un crime contre la personne et 7% contre la propriété. 86% ont signalé l'événement au services policier. 37% ont effectué une demande d'indemnisation
- Les victimes mineures ont représenté 6% des dossiers traités et les proches, 13%, tandis que les témoins ont formé 3% de la clientèle
- 18% des crimes ont été commis dans un contexte familial et 11% impliquait une personne inconnue de la victime. 33% des dossiers traités au CAVAC concernait de la violence conjugale. 91% des victimes de violence conjugale ayant eu recours au services CAVAC ont fait un signalement à la police .

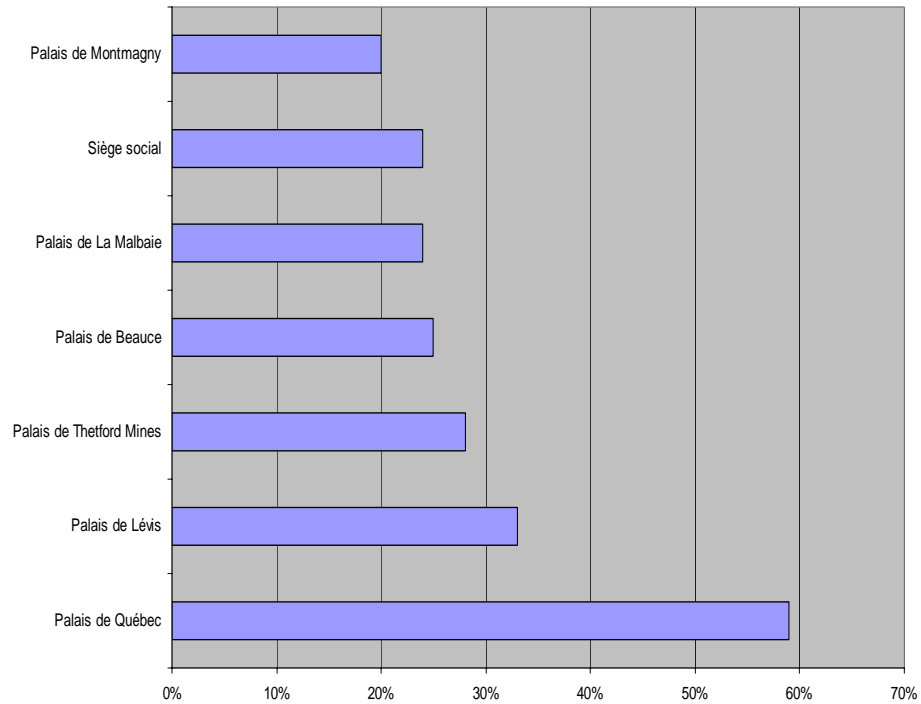


3.2 Type de crime

Types de crimes regroupés au CAVAC de Québec



Pourcentage de violence conjugale réparti par point de service

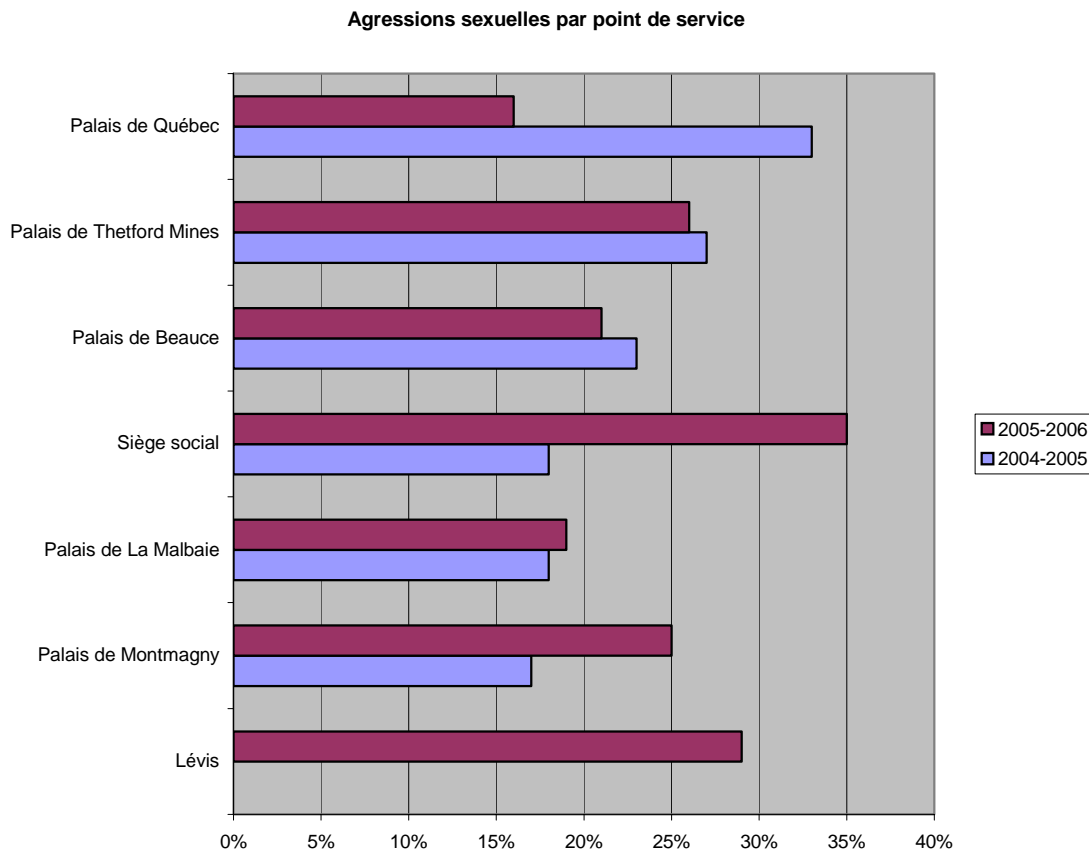


3.3 Les agressions à caractère sexuel

Concernant les types de crimes, les agressions à caractère sexuel ont représenté 25% de la demande totale de service. Il est intéressant de constater que les hommes ont représenté 14% des victimes ayant fait appel à nos services pour ce type de crime, soit 503 femmes pour 80 hommes.

Les personnes victimes qui ont fait appel au CAVAC, ont signalé à la police dans une proportion de 66% et une poursuite judiciaire s'en est suivi pour 26% des signalements. Les victimes d'agression à caractère sexuel ont représenté 32% des personnes qui ont reçu une assistance pour compléter une demande d'indemnisation auprès de l'IVAC.

Les enfants âgé entre 6 et 13 ans qui ont reçu des services du CAVAC, ont subi, pour une proportion de 62%, une agression à caractère sexuel. Il y a eu une poursuite criminelle pour 81% d'entres eux.



3.4 Les services rendus

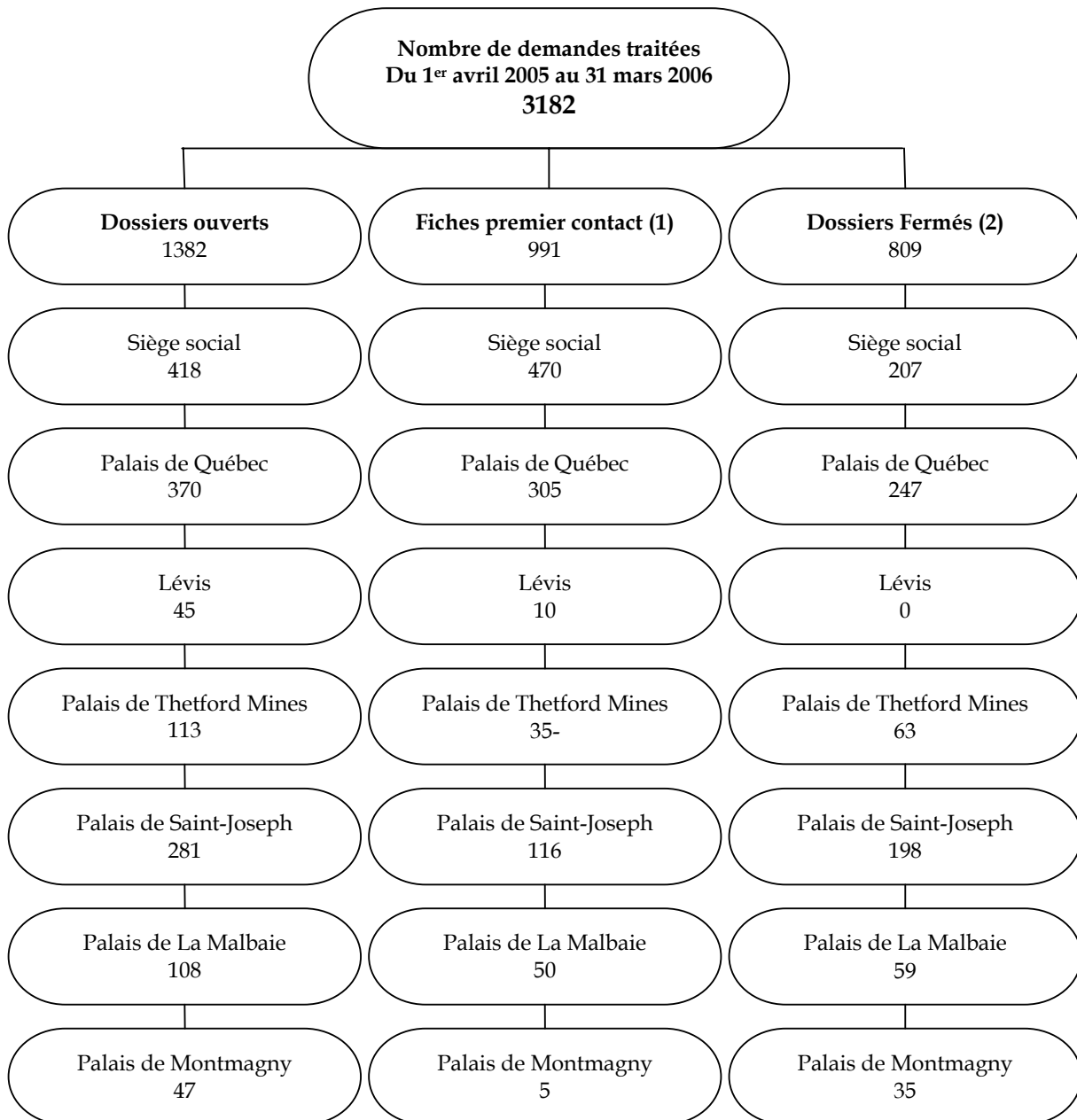
Tableau des services offerts à la clientèle

CATÉGORIE DE SERVICE	Siège social	Palais de Québec	Palais de Saint-Joseph-de-Beauce	Palais de Thetford Mines	Palais de Montmagny	Palais de La Malbaie	Lévis
Total Accompagnement 916	62	276	197	90	74	215	2
Total Assistance technique	291	326	179	69	19	159	28
○ Formulaire IVAC	195	95	98	51	14	48	18
○ Déclaration victime	29	20	33	13	3	38	8
Total Services directs	3338	2517	1156	495	320	512	270
○ Intervention post-traumatique	470	367	289	6	39	39	34
○ Intervention psychosociale	1445	1113	218	271	137	463	112
○ Intervention téléphonique	1473	1037	649	210	144	10	124

DEMANDE DE SERVICE	Siège social	Palais de justice de Québec	Palais de justice de Saint-Joseph-de-Beauce	Palais de justice de Thetford Mines	Palais de justice de Montmagny	Palais de justice de La Malbaie	Point de service de Lévis
Pour les dossiers ouverts							
Type de crime							
○ Voie de fait	142	169	130	68	19	41	23
○ Infraction à caractère sexuel	131	54	91	32	14	8	13
○ Menace	16	30	31	9	3	9	0
Type de clientèle							
○ Victime directe	314	267	299	93	33	73	33
○ Proche de la victime	47	18	66	18	8	8	12
CAVAC-INFO (1)	Sans objet	1810	221	29	47	162	Sans objet
Ouverture de dossier	399	298	228	113	47	107	45

(1) CAVAC-INFO : Programme qui vise à offrir les services du CAVAC ainsi qu'à informer les personnes victimes des différentes conditions imposées par le tribunal au contrevenants adulte, dans le cadre d'une remise en liberté, d'une promesse, d'en engagement etc... Excluant le palais de justice de Québec, les contacts avec la victime se fait d'abord par téléphone suivi d'un envoi postal.

3.5 Nombre de demandes traitées



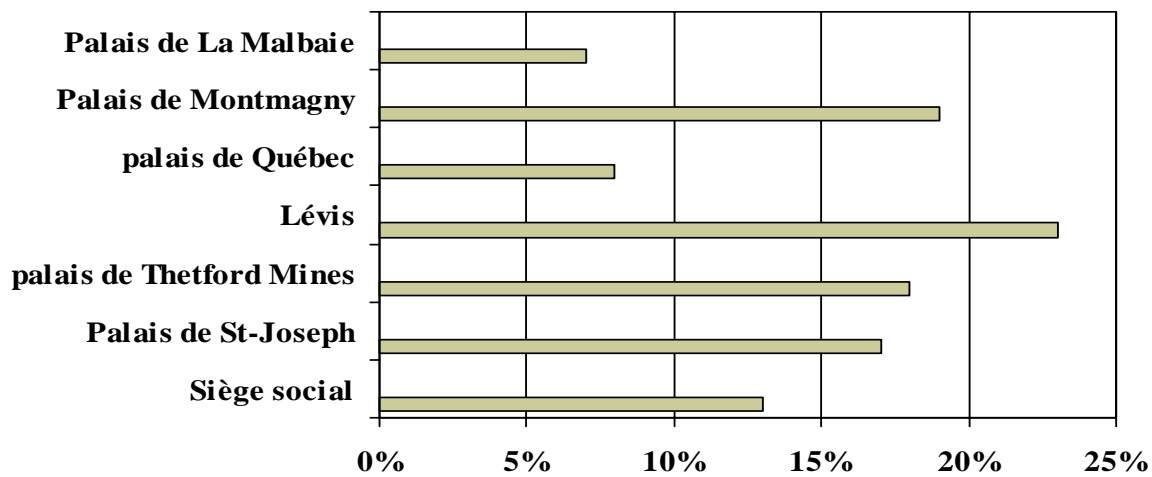
(1) **FICHES PREMIER CONTACT** : Demandes qui n'ont pas nécessité l'ouverture de dossier.

(2) **DOSSIERS ACTFS** : Dossiers ouverts entre le 1^{er} avril 2005 et le 31 mars 2006 + les dossier dont l'ouverture est antérieure au 1^{er} avril 2005 et pour lesquels des services ont été rendus entre le 1^{er} avril 2005 et le 31 mars 2006.

3.6 Des services pour les proches

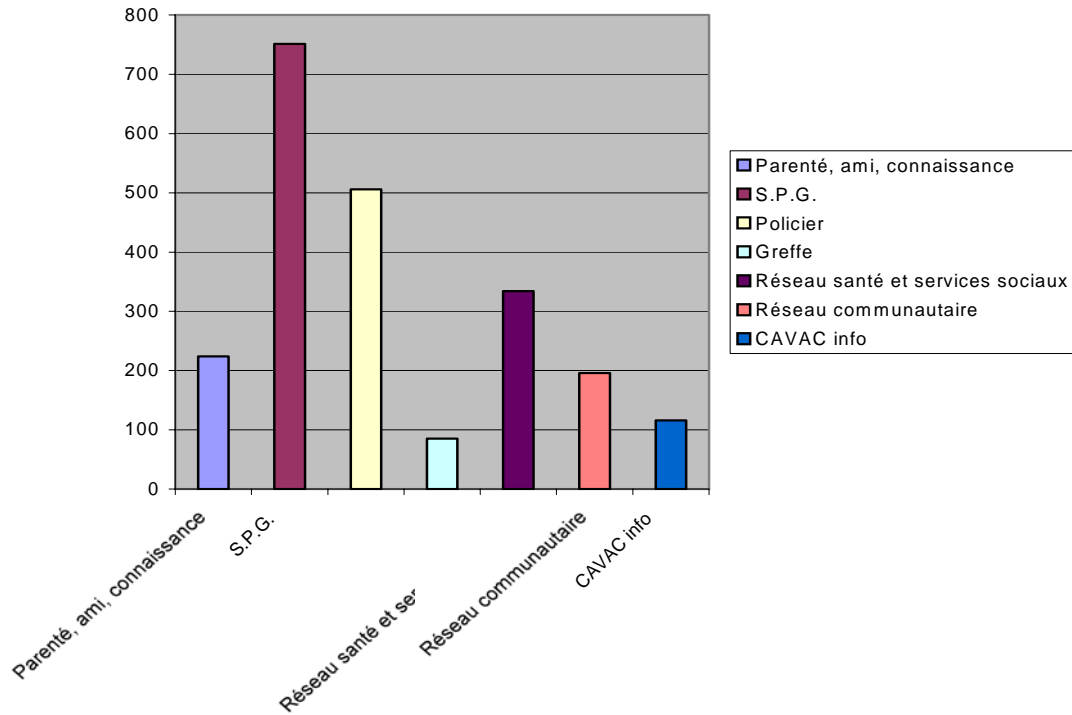
Les proches ont représenté 13% de la clientèle (292 personnes) en 2005-2006. Les proches ont été soutenus pour 40% d'entre eux pour des crimes à caractère sexuel, 8% pour des homicides et 4% pour conduite dangereuse ayant causé la mort. 30% des proches ont fait appel à nos services dans l'année qui a suivi le crime. Ils ont été référés pour 14% par les policiers, 13% par le réseau de la santé et des services sociaux et 22% par le substitut du procureur général.

Pourcentage de proches par point de service

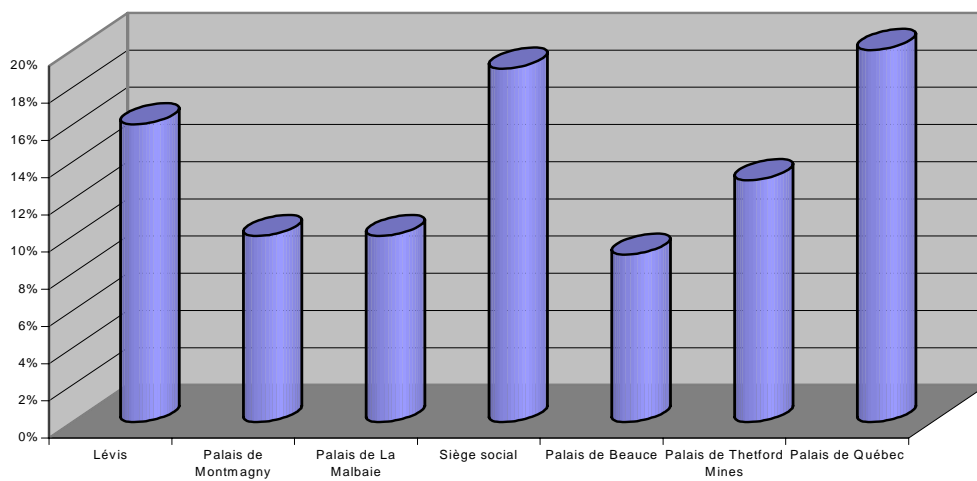


3.7 Les sources de références

Répartition des sources de références

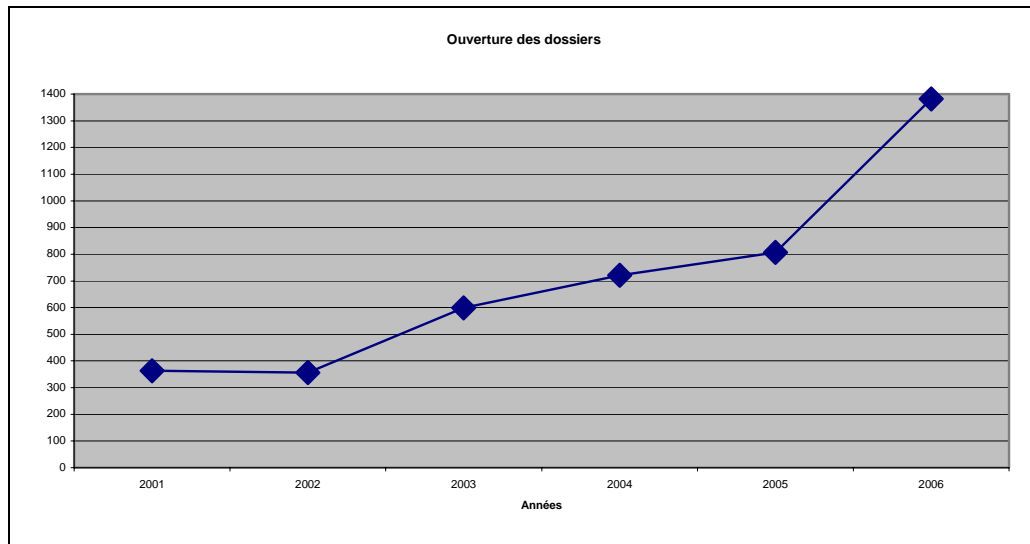


Référence policière



Partie 4

Les faits saillants



4.1 Le siège social

Le siège social a traité 35% de l'ensemble des dossiers du CAVAC. Les intervenants ont ouvert 57% de plus de dossier que l'an passé. A noter qu'au siège social, plus d'un dossier sur quatre, soit 31% de l'ensemble des dossiers, était pour un crime à caractère sexuel.

4.2 Le Palais de justice de Québec

Ce point de service a ouvert cette année 126 dossiers de plus que l'an passé soit 51% d'augmentation.

Nous nous étions engagés l'an passé à revoir l'organisation de service au palais de Québec afin d'enlever un peu de pression sur l'équipe et rendre le travail plus efficient. A partir du mois de septembre, la tâche du CAVAC-INFO a été retirée aux intervenantes du palais. Nous avons profité d'une réaffectation temporaire pour expérimenter une nouvelle façon de faire. Nous avons eu accès à un espace bureau à l'intérieur du bureau de la couronne nous donnant accès à un poste informatique nous permettant d'avoir accès aux informations permettant de faire le CAVAC-INFO. Cette tâche a donc été assumé par une intervenante à raison de 14 heures par semaine. En janvier, l'intervenante a quitté sa fonction pour son congé de maternité et une stagiaire a pris le relais.

Le Palais de justice de Québec dispose d'une salle d'accueil des témoins. La salle 2.06 accueille chaque matin les victimes et témoins de crimes contre la personne mais aussi les intervenants judiciaires. Cette année, se sont **4 744 personnes** qui se sont présentées à la salle 2.06. Ces personnes sont accueillies, à 9 heures chaque matin, par les intervenantes CAVAC.

Leurs tâches consistent à :

- Indiquer aux procureurs et enquêteurs les témoins arrivés.
- Faire l'appel des témoins et les diriger vers leurs procureurs respectifs

- Inscrire les noms des témoins de la Poursuite sur le rôle
- Indiquer le numéro de salle d'audience sur l'assignation ou l'attestation
- Indiquer l'endroit où se faire indemniser
- Libérer les témoins lorsqu'il y a des annulations
- Mettre en contact les policiers, les témoins et les procureurs
- Information relative au déroulement de l'audience
- Information relative au rôle des témoins et intervenants judiciaires
- S'assurer que les témoins relisent leur déposition où rencontre un intervenant judiciaire
- Accompagner les témoins en salle d'audience sur demande ou référence

4.3 Le point de service de Saint-Joseph

Le service d'accompagnement a augmenté de 62% cette année et les accompagnements au tribunal de la jeunesse ont représenté 5% de l'ensemble des accompagnements à la cour criminelle, alors que pour l'ensemble des points de service la proportion est de 2%. En ce qui concerne les proches, ceux-ci ont représenté 16% des dossiers.

La source principale de référence pour ce point de service demeure les substituts du procureur général qui ont référé 53% des clients.

4.4 Le point de service de la Malbaie

Ce point de service a réalisé 24% de tous les accompagnements faits au CAVAC cette année. Au total, l'intervenante de ce point de service a procédé à 215 accompagnements. Ce palais de justice a été l'hôte d'un procès qui impliquait plusieurs victimes, ce qui explique le nombre élevé d'accompagnement cette année. Par ailleurs, au chapitre des références, ce point de service se distingue par la proportion de référence du programme CAVAC-Info. En effet, 30% des personnes qui ont frappé à la porte du CAVAC cette année ont d'abord été rejointe par le CAVAC-INFO, alors qu'un autre 30% était référé par le substitut du procureur général.

4.5 Le point de service de Thetford Mines

Le point de service a augmenté de 140% le nombre d'ouverture de dossier. Les crimes à caractère sexuels ont occupé 26%. Alors que l'année dernière ce point de service avait procédé à l'ouverture de 47 dossiers, cette année, il s'est ouvert 113 dossiers. La clientèle des proches a représenté 15% à Thetford Mines. Il est à noter également que ce point de service a procédé à la plus grande proportion des accompagnements au tribunal de la jeunesse. Les accompagnements au tribunal de la jeunesse ont représenté 12% de l'ensemble des accompagnements à la cour criminelle au palais de justice de Thetford Mines, alors que pour l'ensembles des points de service, la proportion est de 2%.

4.6 Le point de service de Montmagny

35% des dossiers ont été ouverts concernant un crime à caractère sexuel.

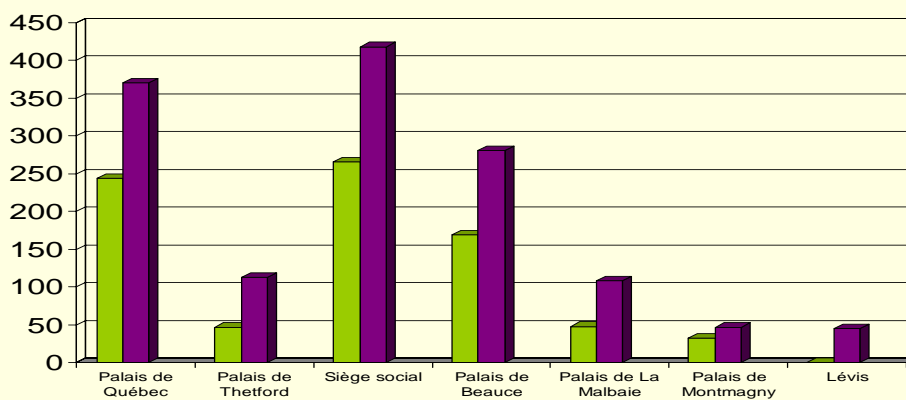
Ce point de service a recueilli en contributions pénales 7 150\$, ce qui représente 2 150\$ de plus que l'an dernier. Notre présence régulière, bien qu'à temps partiel pour la dernière année, assure plus de services dans le district judiciaire de Montmagny. Les références sont venue pour 14% du substitut du procureur générale, 12% du réseau communautaire, 10% des services policiers.

4.7 Le point de service de Lévis

Avec seulement cinq mois d'opération , le Point de service de Lévis a répondu à 55 demandes de service. 29% des dossiers ont été ouvert pour un crime à caractère sexuel. A noter qu'au point de service de Lévis, les proches ont représenté 23% des clients. La principale source de référence a été les services policiers.

Ce point de service a recueilli de la cour municipale une somme de 2 850 \$.

Ouverture de dossier-comparatif 2004-05/ 2005-06



Partie 5

Les activités de communication

Rencontres de promotions

ORGANISME
Cégep Ste-Foy, technique de travail social
CSSS, point de service CLSC Orléans
Campus Notre-Dame de Foy, étudiants en technique policière
École secondaire Vanier, Fondation Nathalie Simard
CRDI, Centre de réadaptation en déficience intellectuelle de Québec
École secondaire Saint-Loire Les Sentiers, équipe de la direction, psychologue, travailleur social
Université Laval, faculté de Droit, Fondation Nathalie Simard
Université Laval, étudiant de 2 ^{ème} cycle en travail social
Maison de la Famille St-Ambroise
École secondaire Roc-Amadour
Sûreté du Québec, poste de Thetford Mines
École L'Escale, Thetford Mines
Éveil Charlevoisien, organisme en santé mentale
Service pour hommes impulsifs et colériques de Charlevoix
Centre Femmes de Charlevoix
Centre hospitalier de Charlevoix
Ouverture des tribunaux, palais de justice de Québec, Thetford Mines, St-Joseph-de-Beauce
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec
École secondaire l'ESLE, Lévis

5.1 La concertation et la sensibilisation

Le CAVAC est partenaire de plusieurs organisations et participe activement aux activités de concertation. Voici la liste des lieux où le CAVAC délègue des représentants :

- Table de concertation en matière de violence conjugale du Littoral;
- Table carrefour violence conjugale (membre de l'exécutif);
- Table de prévention abus envers les aînés de la région de Québec;
- Table de concertation en violence conjugale de la région de l'Amiante;
- Table de concertation en violence conjugale de Charlevoix (membre de l'exécutif);
- Table de concertation en violence conjugale de la Beauce;
- Table en violence conjugale de Montmagny;
- Table de concertation en violence de Portneuf;
- Conseil d'administration de la maison d'hébergement La Montée, de Charlevoix;
- Corporation de développement communautaire du Littoral (comité éthique);
- Corporation de développement communautaire de la Beauce;
- Conseil d'administration de la maison d'hébergement, La maison des Femmes de Québec;
- Conseil d'administration de l'Association plaidoyer victime (AQPV).